

Info - Italie - Mariage gay - Un maire invoque l'objection de conscience

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise universelle](#)

Date : 30 septembre 2016



Serafino Ferrino est le maire d'une petite ville d'Italie de 5.000 habitants, Favria, près de Turin. Une ville sous le feu des projecteurs LGBT : il se trouve qu'une paire d'homosexuels souhaite s'y « marier » en mars prochain. Les deux jeunes hommes ne résident pas dans la commune, mais ils l'ont choisie pour célébrer leurs « noces ». A dessein ? Il se trouve en effet que M. Ferrino, maire de Favria depuis de longues années, est catholique pratiquant. Et [à ce titre, il a refusé de célébrer l'union](#), mais aussi de donner délégation à l'un de ses adjoints. Il résiste en invoquant son droit à l'objection de conscience, qui comprend le droit de ne pas coopérer, de quelque façon que ce soit, à une entreprise qu'il juge inacceptable.

« Je ne marierai pas ces deux jeunes hommes », a-t-il déclaré, affirmant qu'il ne compte pas respecter la nouvelle loi sur les unions civiles : « Je ne me sens pas habilité à aller contre certaines convictions de nature éthique. Pourquoi un maire ne se pourrait-il être objecteur de conscience ? » Et de répéter : « Cette loi est une erreur et je ne vois pas pourquoi un maire devrait être obligé de la respecter en allant contre ses propres principes éthiques. » Il assure que de nombreux maires italiens partagent sa position.

[Source](#) RéinformationTV